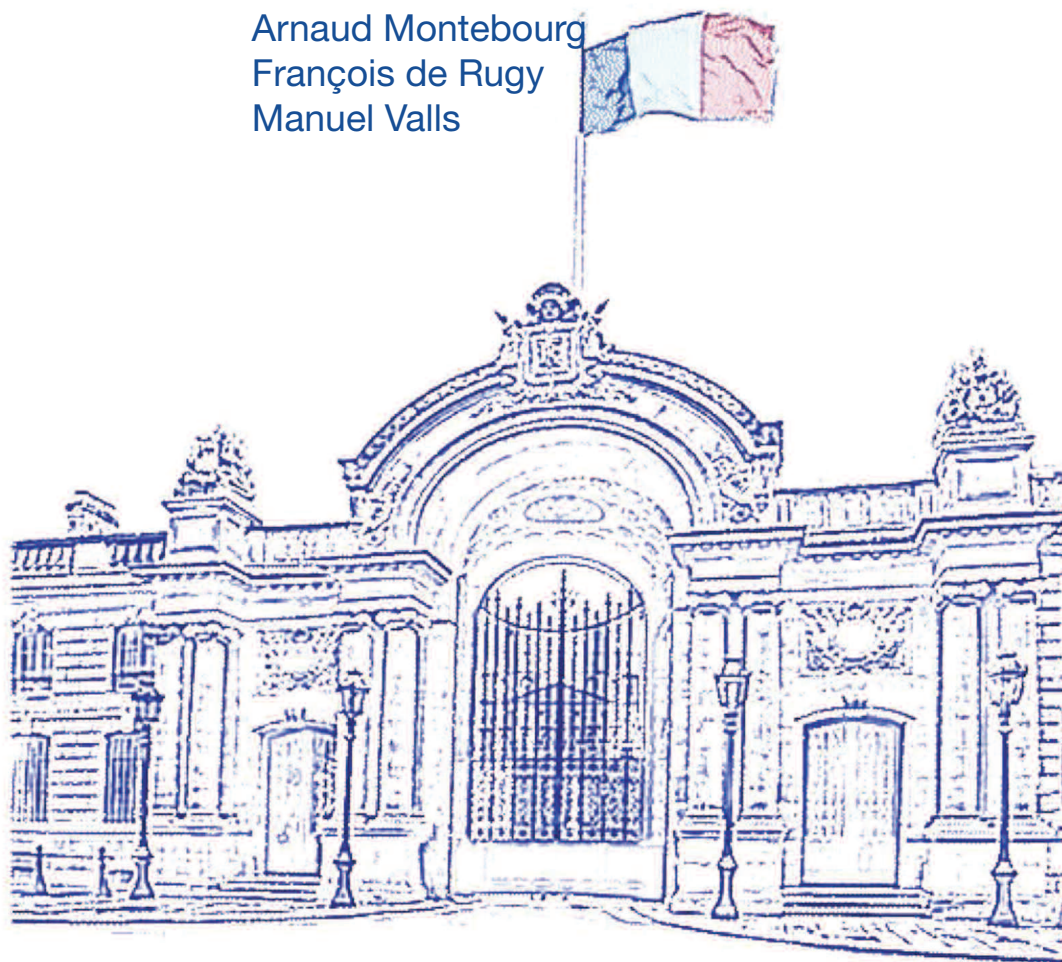


RDN

Présidentielle 2017

Enjeux de défense (2^e partie)
Primaire de la Belle Alliance Populaire

Arnaud Montebourg
François de Rugy
Manuel Valls



Les Cahiers de la
Revue Défense Nationale



Sommaire

- 3 Guerre et paix : les vocations de la France**
ARNAUD MONTEBOURG
- 11 Assumer de nouveaux choix pour nos armées**
FRANÇOIS DE RUGY
- 17 Pour une défense forte**
MANUEL VALLS

La pratique des primaires en France commence à entrer dans notre vie politique, permettant aux grands partis démocratiques de proposer à leurs candidats un véritable travail en amont susceptible de recueillir l'intérêt des militants et des électeurs, qu'ils partagent ou non les choix de ces partis.

Après avoir publié dans notre édition de novembre les propositions « défense » des candidats de la Droite et du Centre, la *RDN* ouvre ses colonnes à la primaire de la Belle Alliance Populaire et propose ici les textes de trois candidats à cet exercice démocratique. Les délais très courts ont empêché d'avoir les contributions de tous les participants. Toutefois, cela prouve que les questions de défense et de sécurité seront un enjeu de la prochaine élection présidentielle, dans un contexte stratégique plus que tendu. Notre pays est, de plus, en première ligne face au terrorisme et l'engagement important de nos forces armées et de nos forces de sécurité intérieure démontre que la menace est réelle. Ainsi, il y a quelques mois, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, publiait un livre intitulé *Qui est l'ennemi ?*

Face à cette réalité, les textes des participants aux primaires montrent cette prise de conscience. Il convient désormais de transformer ces déclarations en une réalité budgétaire et opérationnelle pour que notre pays puisse assumer ses responsabilités et se défendre face à un ennemi déterminé, polymorphe qui rejette nos valeurs républicaines.

Jérôme Pellistrandi
Colonel, rédacteur en chef de la RDN

Guerre et paix : les vocations de la France

Arnaud Montebourg

Ancien ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique. Candidat à la primaire de de la Belle Alliance Populaire.

La France devra mieux se protéger à l'avenir. Les attentats perpétrés en 2015 sur le territoire national ont provoqué la prise de conscience d'une menace terroriste durable sur le sol français. Ils ont profondément bouleversé la perception que nous avons de notre sécurité. Ils ont aussi mis en lumière brutalement nos fragilités, nos insuffisances, mais aussi nos forces et notre détermination. Je veux ici dire aux Français mon engagement total, ma volonté de protéger notre pays, ce qu'il représente, ce qu'il a toujours été.

L'emploi des forces armées, au terme d'une histoire longue, avait été assimilé aux interventions extérieures, surtout depuis la suspension du service militaire. Mais les attaques dont la France a fait l'objet et les menaces qui pèsent aujourd'hui encore ont montré que cette distinction entre extérieur et intérieur, entre l'étranger et le territoire national, était une représentation intellectuellement confortable, mais de plus en plus dépassée. Les Européens apprenaient à se désintéresser du monde. Les Français ont redécouvert à cette occasion que les grands événements mondiaux ont toujours eu des répercussions sur nos vies quotidiennes et que les menaces ne s'arrêtaient pas aux frontières. Il en est ainsi des tensions et des recompositions au Moyen-Orient.

Cette réalité, que nous aurions peut-être voulu oublier, nous a durement frappés. Elle nous a conduit à nous rassembler autour des valeurs que nous partageons, des idéaux démocratiques de notre République. La période récente témoigne que l'armée est l'armée de la Nation, de la Nation en armes. Elle s'inscrit dans un récit qui va de Valmy à 1914, et jusqu'à notre époque. Cette relation singulière que la Nation française entretient avec son armée n'est pas seulement le fruit d'une histoire ancrée dans les siècles qui ont vu naître le pays des Lumières. Elle reflète aussi les valeurs que doivent porter les forces armées : un recrutement ouvert et diversifié, une tradition solide de la promotion sociale, en s'élevant par l'effort, une culture de la formation professionnelle, le respect des hommes. Pour autant, l'emploi des armées ne doit pas se confondre avec celui des forces de l'ordre. Dans une démocratie, les soldats n'ont pas leur place dans la rue. L'opération *Sentinelle* n'a pas de véritable utilité, ni d'efficacité. Les armées doivent

apporter leur concours lors de circonstances exceptionnelles, compte tenu de la puissance de leurs moyens, mais ce concours doit être limité dans le temps et précisément défini. Ce sont les forces de police, les moyens de la Gendarmerie et les outils de renseignement qu'il faut renforcer, plutôt que de persister dans la confusion des missions.

À l'heure où de nombreuses institutions sont critiquées et remises en question, l'armée reste, doit rester un creuset de la République. La nécessité de redonner le sens et le goût de l'engagement républicain est d'ailleurs au cœur du projet de Service national universel que je défends. D'une durée de six mois, il aura une composante militaire, mais pas uniquement : les appelés pourront choisir entre un service dans les forces armées, dans les forces de sécurité intérieure ou de sécurité civile, dans des organismes associatifs ou à vocation humanitaire. L'armée est une composante majeure de la cohésion nationale qui ne peut être conçue sans les autres, avec lesquelles elle doit désormais mieux s'articuler. L'organisation de ce service national nécessitera des moyens, humains et financiers, et un engagement de tous les acteurs, mais il s'agit d'un investissement pour notre modèle républicain. C'est un des volets du *made in France*.

Dans cette période de tensions mondiales, chacun s'interroge sur l'effort que la France consacre à sa politique de défense. Je le dis clairement, cet effort est insuffisant tant l'horizon est menaçant ; chacun le ressent. Nous aurons la responsabilité de stopper le déclin et d'investir vigoureusement dans les outils de puissance modernes, permettant de nous protéger et de faire respecter la voix de la France. Il faut bien admettre que nous sommes arrivés au terme des « dividendes de la paix » récoltés à la fin de la guerre froide et qu'il s'agit désormais de renforcer nos capacités critiques. Les équipements sont certes coûteux ; ils sont indispensables pour tenir notre rang et imposer, s'il le faut, notre volonté. Les hommes et les femmes ont besoin de s'entraîner pour être prêts. L'homme est au cœur de tous les systèmes de combat et rien ne remplace l'éducation, l'entraînement, l'expérience, des hommes et des femmes qui servent la France.

Les menaces sont désormais multidimensionnelles, diffuses, d'une signature très faible et donc difficiles à détecter pour s'en prémunir. Les réponses doivent être tout aussi variables, multiples, en se servant d'une gamme de moyens qui doivent tous être reliés entre eux. C'est d'une rare exigence, au-delà du coût élevé. Il faut que nos armées s'adaptent sans cesse à être agiles, tant dans la veille stratégique que dans leurs systèmes d'armes et l'organisation des forces ; l'organisation doit se concentrer sur l'essentiel en respectant les principes qui ont fait leurs preuves : concentration des efforts, responsabilisation et décentralisation des processus décisionnels afin d'utiliser au mieux les outils de supériorité dont nous disposons. Les programmes d'armement, quant à eux, doivent se différencier selon la complexité du programme. Les règles ne doivent pas être identiques entre un programme très complexe et un équipement simple, car cela en accroît le coût démesuré et en allonge les délais de livraison, sans que la capacité opérationnelle n'en soit sen-

siblement améliorée. Il ne faut pas seulement répondre à toutes les dimensions existantes de la guerre, mais aussi y répondre vite et investir puissamment dans les outils de la connaissance et de l'anticipation. À ce titre, j'estime qu'il est urgent de renforcer les moyens défensifs et offensifs consacrés à la cyberdéfense, en accompagnant ce renforcement d'une réflexion éthique et juridique qui doit être un cadre contraignant et connu.

Le volontarisme ne remplace pas les moyens. C'est pourquoi le budget de la Défense doit être porté à 2 % (hors pensions) du produit intérieur brut, soit environ 44 milliards d'euros à la fin de la législature. Cet effort n'est pas du tout hors de portée ; c'est une volonté politique. Il nous rapprocherait d'ailleurs simplement de l'effort consenti par le Royaume-Uni qui, pourtant, ne supporte pas un poids du nucléaire militaire identique au nôtre.

Ce n'est pas un chiffre magique mais une nécessité afin de relever les défis et de contrer les dangers qui se présentent à nous. Il s'agit d'abord d'améliorer le maintien en condition opérationnelle de nos équipements, soumis à une usure rapide sur les théâtres extérieurs et, pour certains, obsolètes. L'on pense en particulier au *Véhicule de l'avant blindé (VAB)*, qui parcourt les routes et pistes du monde entier depuis plus de quarante ans et qui sera prochainement remplacé par le *Griffon*. Les moyens supplémentaires accordés à la défense doivent aussi permettre d'adapter nos matériels aux menaces présentes comme le développement des engins explosifs improvisés, et aux contraintes, notamment climatiques, pour améliorer les conditions de vie sur le terrain.

Enfin, ces moyens devront permettre d'anticiper et d'accélérer deux programmes phare pour l'avenir de la défense française dans les prochaines décennies. Le premier est la construction d'un second porte-avions, capable d'épauler et de remplacer le *Charles-de-Gaulle*. Nous avons pris un retard considérable dans ce programme, qui aurait dû être lancé au milieu des années 2000 mais a été repoussé puis abandonné par Nicolas Sarkozy et son Premier ministre, François Fillon. La participation du *Charles-de-Gaulle* à l'opération *Chammal* contre *Daech* a montré tout l'intérêt d'un tel bâtiment et il n'est pas acceptable que la France se trouve privée de groupe aéronaval pendant les 18 mois que durera l'Indisponibilité périodique pour entretien et réparation (IPER) de notre porte-avions. La permanence à la mer n'est pas un simple slogan.

Le deuxième programme déterminant pour notre positionnement géopolitique est la modernisation de notre capacité de dissuasion nucléaire. La France est, avec la Grande-Bretagne, la seule puissance intermédiaire dotée de l'arme nucléaire et d'une véritable capacité de dissuasion, dont nous devons maintenir les deux composantes. Si l'état du monde et des équilibres stratégiques a fondamentalement changé depuis trente ans, il serait illusoire de penser que les menaces ont disparu. Elles ont certes été remplacées dans nos esprits par la lutte contre le terrorisme, mais qu'en sera-t-il dans les prochaines décennies ? Renoncer à notre capacité de

dissuasion nous ferait perdre une part importante dans notre influence déjà contestée dans les affaires du monde, et nous exposerait à de nouvelles menaces à moyen et long termes. Or, nos capacités auront besoin d'être renouvelées dans les prochaines années, ce qui nécessitera des investissements importants et, sans doute, un doublement du budget consacré à la dissuasion. Il s'agit toutefois d'un enjeu de positionnement à long terme et nous ne pouvons abandonner une dimension majeure de la crédibilité stratégique et géopolitique de la France.

Nos carences capacitaires doivent être méthodiquement traitées. Je veux citer l'absence d'hélicoptères de transport « lourds », mais aussi nos capacités de ravitaillement en vol mises en l'air il y a plus de cinquante ans par le général de Gaulle.

Derrière ces programmes, et bien d'autres, se dessine un autre enjeu crucial de notre défense nationale, trop souvent ignoré : la connaissance et la capacité industrielle. En effet, la défense est un secteur de pointe, créateur de richesses et de nombreux emplois, mais extrêmement concurrentiel. Si la France dispose d'atouts considérables en la matière, c'est sans conteste parce que l'État, depuis les années 1950, a assumé un rôle moteur dans le développement de champions industriels en finançant des programmes de recherche, par la commande de matériels mais aussi par le soutien aux exportations.

Il ne s'agit pas pour la France de chercher à être présente dans tous les segments de l'industrie de défense mais d'identifier ceux qui ont un avenir économique, qui seront un atout à moyen et long termes et qui, surtout, sont nécessaires à notre indépendance stratégique. La dépendance actuelle des armées européennes vis-à-vis des États-Unis en matière de drones est, par exemple, dangereuse et signe d'un affaiblissement de nos capacités industrielles. Il faut donc promouvoir la recherche civile et militaire, et l'articulation entre les deux, mais aussi pousser à la création de champions européens, capables de gagner des marchés et de nous garantir une souveraineté industrielle et une capacité à innover. De nouveau, la France possède dans ce domaine des atouts remarquables qu'il faut promouvoir et soutenir.

La politique de défense s'est trop souvent bornée à une vision comptable : depuis des années, on compte les chars, les soldats, les euros. C'est évidemment une vision de court terme, ignorante du monde qui nous entoure, qui n'est plus seulement multipolaire mais aussi multidimensionnel. Il y a des menaces réelles, identifiées et dangereuses : *Dacch*, sous toutes ses formes et sous toutes les latitudes, avec ses mouvances et ramifications, mais aussi de nombreux autres mouvements terroristes. Cependant, le monde ne se partage plus entre amis et ennemis, il faut désormais savoir parler avec des interlocuteurs, des partenaires objectifs avec lesquels nous ne partageons pas toujours les mêmes valeurs, notamment la défense de l'État de droit, la démocratie et le respect des libertés. Mais la nécessité stratégique amène à voir le monde avec intelligence. La Russie et l'Iran, pour ne citer

que quelques exemples, redeviendront des interlocuteurs nécessaires et importants. Depuis la fin de la guerre froide, que personne ne souhaite rouvrir, les États-Unis se sont découverts d'autres préoccupations, tendent à se refermer sur eux-mêmes et à se concentrer sur l'Asie et la zone Pacifique, qui hébergent à leurs yeux toutes les opportunités et toutes les menaces, à commencer par la menace économique. Le Proche et Moyen-Orient est, pour les Américains, une terre perdue dont il faut seulement limiter le danger par une sorte de confinement. De leur point de vue, l'Europe a montré qu'elle était un allié nécessaire mais récalcitrant, trop autonome pour être fiable, malgré l'intérêt que représente son voisinage avec la Russie.

Dans cet environnement international, la France doit réaffirmer son positionnement singulier et son indépendance. Sa riche histoire diplomatique la met en position de parler à tous dans le monde, pas seulement pour jouer un rôle d'intermédiaire mais pour défendre ses valeurs et ses intérêts. Sa conception de la souveraineté nationale en fait une exception. Jamais supplétive, elle doit provoquer les alliances qui rempliront ses objectifs et feront avancer ses valeurs.

Car la France est garante de valeurs particulières qu'elle doit porter avec fierté, ambition et exigence au XXI^e siècle, en particulier son attachement à l'égalité, la laïcité, aux droits des peuples, même si cela provoque des incompréhensions chez nos amis et de la haine chez nos ennemis. La France a aussi été frappée parce qu'elle était un symbole pour le monde entier et elle a été soutenue et fêtée par le monde entier pour la même raison. Elle doit rester ce symbole.

Pour atteindre ces objectifs, la France doit s'inscrire dans des alliances et projets communs.

Il est évident que l'Otan a été une nécessité vitale pendant la guerre froide pour faire face au Pacte de Varsovie. Aujourd'hui, ses concepts, sa stratégie, ses outils sont datés. L'Otan se vide de sa capacité opérationnelle. La réintégration du commandement intégré en 2009, à l'instigation de Nicolas Sarkozy et de François Fillon, aurait pourtant dû être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de cette organisation s'agissant de la défense et de la sécurité de la France et de l'Europe.

La France ne doit pas être prisonnière de l'Otan, bien qu'elle reste la seule institution de sécurité aux règles clairement établies. Cette organisation est dominée par la puissance américaine, qui jusqu'à présent y imposait son agenda de sécurité, ses priorités stratégiques et ses procédures de fonctionnement. L'Otan n'a pas suffisamment évolué depuis la fin de la guerre froide et reste une alliance dirigée par les États-Unis contre la Russie, alors que l'état du monde a changé. La Russie est devenue, sinon un partenaire, du moins un interlocuteur nécessaire, dans le cadre d'un dialogue exigeant et difficile avec cette puissance aujourd'hui en demande de reconnaissance, qui affiche avec agressivité sa volonté de retrouver une place centrale. Tous les conflits et les crises des dix dernières années ont montré que la Russie était redevenue un acteur avec lequel il faut compter.

Nul ne peut dire à ce jour avec certitude ce que sera l'attitude de Donald Trump à l'égard de l'Europe, de sa prise de responsabilité, de la renégociation des budgets de défense.

Dans le même temps, la lutte contre le terrorisme a montré aux Européens qu'ils étaient exposés aux mêmes menaces et ne pouvaient laisser quelques pays, comme la France et la Grande-Bretagne, contribuer seuls à la stabilité internationale. Le choc migratoire a également confirmé les exigences d'organisation solidaire, sans que l'on parvienne jusqu'ici à les construire. L'Europe est cependant secouée par des forces centrifuges importantes : le *Brexit*, qui est la plus grande crise politique depuis le début de la construction européenne, mais dont personne ne semble prêt à tirer les conclusions, la menace militaire russe aux frontières orientales, qui pousse certains à un rapprochement dangereux avec les États-Unis dans une logique de bloc, les tensions dans la zone méditerranéenne par l'afflux de réfugiés et de migrants et, enfin, l'émergence d'une menace terroriste intérieure qui exploite toutes les faiblesses du système de Schengen et profite de l'absence de véritable politique de sécurité commune.

Il faut tirer parti de cette crise pour relancer l'Europe de la sécurité et de la défense, en cale sèche depuis plus de soixante ans. C'est pour la France une opportunité dont j'entends me saisir, si le peuple français me confie cette responsabilité. Bien sûr, un accord à vingt-huit ne pourra être trouvé d'emblée à moins d'un résultat insuffisant et inefficace. Nos intérêts, nos positions et nos moyens sont trop éloignés. Il nous faut plutôt chercher des partenaires (l'Espagne, l'Italie, les pays du Benelux et, bien sûr, l'Allemagne) pour proposer une méthode plus qu'un contenu, s'inspirer du duo Schuman-Monnet et réaliser des pas concrets. Dans cette aventure, comme dans toute l'histoire de la construction européenne, la France doit être moteur. Nous devons arrêter de croire que les autres pays européens partagent notre culture stratégique et notre vocation universelle, mais, au contraire, partir de leurs intérêts et de leurs objectifs pour construire une démarche commune, complétée par des logiques nationales spécifiques.

En conséquence, la France devra, d'ici à 2020, poser les bases d'une alliance militaire européenne. Elle doit porter le drapeau de cette alliance européenne et ne pourra le faire si elle ne remet pas en question les règles de l'Otan et les modalités de sa participation.

À court terme, la France ne peut pas exiger de ses partenaires européens qu'ils fassent unanimement les mêmes choix et prennent les mêmes directions stratégiques. Pour autant, elle doit proposer une base solide et donner le temps à l'émergence d'un modèle militaire spécifiquement européen, dans toutes ses dimensions : faire émerger un appareil industriel, former des capacités intellectuelles et stratégiques mais aussi, voire surtout, développer enfin une politique européenne de défense.

Guerre et paix :
les vocations de la France

*
**

Face à la prolifération des menaces, jusque sur notre territoire national, la France ne doit pas céder à la tentation du repli, de la haine et de l'intolérance. Ce serait donner raison à nos ennemis qui veulent abattre la démocratie et la cohésion nationale. Forts de nos atouts et de notre détermination, nous devons porter le projet d'une France ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir, une France qui sache écouter le monde et lui parler.

Assumer de nouveaux choix pour nos armées

François de Rugy

Député de la 1^{re} circonscription de Nantes. Président du parti « Écologistes ! ». Candidat à la primaire de de la Belle Alliance Populaire.

À l'aune de votre expérience, quelles sont aujourd'hui les menaces stratégiques qui pèsent sur la sécurité de notre pays ? Quelles incidences du nouveau contexte stratégique avec l'émergence de la Chine, la sanctuarisation agressive de la Russie et la déstabilisation du Moyen-Orient avec le terrorisme islamiste et la rivalité Chiites-Sunnites ?

La France est confrontée à une menace sans précédent, par sa nature et par son ampleur. En 2015 et en 2016, elle a subi les attaques les plus meurtrières perpétrées sur son sol depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle est également devenue l'une des démocraties occidentales les plus durement touchées par le terrorisme depuis le 11 septembre 2001.

Ces événements ont profondément bouleversé notre environnement géostratégique en créant un *continuum* entre menace extérieure et menace intérieure. Ils sont également venus rappeler que si la France est une cible prioritaire des terroristes, c'est davantage pour ce qu'elle incarne – un pays libre, riche de sa mixité, intransigeant avec la laïcité – que pour ce qu'elle fait – lutter inlassablement contre toutes les formes de radicalisation érigées en projet politique.

Depuis 2012, nos armées sont intervenues sur pas moins de dix théâtres d'opérations extérieures. Au Mali, elles ont permis d'endiguer la dynamique d'expansion territoriale des groupes djihadistes, de restaurer l'intégrité et la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire, et d'accompagner un processus de transition politique et démocratique. L'opération *Serval* a permis d'éviter que ne se constitue durablement un foyer terroriste aux portes de l'Europe. C'est un succès que l'ensemble de nos partenaires européens et mondiaux a salué. En Syrie et en Irak, la France a également pris ses responsabilités : dès l'été 2013, alors que Bachar el-Assad venait de recourir à l'arme chimique contre son peuple et que l'opposition syrienne était encore suffisamment structurée pour constituer un relais local et une alternative politique, le président Hollande était prêt à engager nos troupes dans la coalition internationale. L'inaction a malheureusement prévalu. Un an plus tard, face à la multiplication des conquêtes territoriales de l'État islamique et aux massacres des populations locales (chrétiens d'Orient, Kurdes, Yézidis), la

France ne s'est pas dérobée. Elle participe aujourd'hui encore à l'effort collectif pour tarir la source principale du terrorisme islamique. Enfin en Centrafrique, avec l'opération *Sangaris*, notre pays est intervenu pour protéger les populations civiles et s'interposer dans des affrontements qui auraient pu dégénérer en génocide. Sur chacun des fronts, le président de la République a conduit une action juste et responsable. En tant que membre de la commission de la Défense nationale et chef de file des écologistes sur les questions militaires, je lui ai systématiquement exprimé mon soutien.

Dans notre lutte contre le terrorisme islamiste, dans notre défense des valeurs, des intérêts et des ressortissants européens, la France doit faire face à un contexte géopolitique en profonde mutation. La contribution de nos partenaires européens à la lutte contre le terrorisme est devenue essentiellement symbolique – la majorité des États s'abstenant d'intervenir ou se contentant d'apporter un soutien logistique aux opérations –, les États-Unis ont fait le choix de concentrer leur action sur l'Asie et le Pacifique, la Chine a multiplié les démonstrations de force et les investissements militaires massifs, et la Russie, qui a ouvertement violé les règles du droit international en annexant la Crimée et continue de bafouer l'essentiel des dispositions contenues dans les Accords de Minsk, constitue aujourd'hui une menace qu'il convient de nommer.

L'ensemble de ces mutations commande, d'une part, de réaffirmer la priorité accordée à la Défense nationale et d'autre part, de revoir notre logiciel géostratégique afin d'adapter notre outil de défense à nos priorités d'action.

Dans un contexte de montée des tensions notamment en Asie avec les ambitions affichées de la Chine, la nucléarisation de la Corée du Nord, mais aussi avec la modernisation de l'arsenal nucléaire russe, quelle place pour la dissuasion nucléaire et doit-on conserver et moderniser les deux composantes actuelles après 2025.

La dissuasion est un pilier de notre doctrine de défense depuis le début des années 1960 et cela a été réaffirmé dans le *Livre blanc de la défense* de 2013 et dans la Loi de programmation militaire pour la période 2014-2019.

Le problème, c'est que la place de la dissuasion nucléaire dans notre stratégie de défense ne fait l'objet d'aucun débat démocratique. Comme je l'ai écrit dans une tribune publiée avec Michel Rocard en novembre 2013, ce sujet a été, pour ainsi dire, « confisqué ». Les tenants de la dissuasion nucléaire nous expliquent, dans une interprétation étonnante de l'article 15 de notre Constitution, que c'est une prérogative présidentielle. Les experts militaires affirment qu'il s'agit d'un débat trop technique pour qu'il soit mis à la portée de tout le monde. Enfin le lobby du nucléaire militaire, qui est très fort – cela a encore été confirmé par l'ancien Chef d'état-major des armées Henri Bentegeat lors d'une audition de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale – exerce une pression considérable pour que ce sujet reste un tabou. La conséquence de cette situation, c'est que

la dissuasion nucléaire est devenue « le parent pauvre de la réflexion stratégique » pour reprendre l'expression d'un ancien directeur de l'École de Guerre.

Pourtant, compte tenu de ce qu'engage la dissuasion nucléaire, sur les plans philosophique, stratégique, budgétaire et diplomatique, nous devrions pouvoir en discuter démocratiquement et sereinement. D'autant que la vision qui prédomine aujourd'hui en la matière est loin de faire consensus si l'on en croit les propos récemment tenus par les anciens Premiers ministres Michel Rocard et Alain Juppé, les anciens ministres de la Défense Alain Richard et Paul Quilès, et même par le président d'honneur de votre revue Bernard Norlain.

Personnellement, j'é mets de fortes réserves sur la place qu'occupe la dissuasion nucléaire dans notre stratégie militaire et dans notre outil de défense.

Je crois d'abord que nos priorités stratégiques sont ailleurs, notamment dans la lutte contre le terrorisme, dans la conduite de guerres asymétriques ou dans des missions d'interposition visant à préserver les populations civiles. Pour chacune de ces missions, qui constituent le cœur de notre action stratégique, la dissuasion nucléaire ne nous est d'aucune utilité. J'affirme également, en reprenant les propos de l'ancien secrétaire adjoint à la Défense des États-Unis, Paul Wolfowitz, que nous devrions poser la question de l'acceptabilité morale de la dissuasion nucléaire pour l'opinion publique. Qui peut croire qu'aujourd'hui une population comme celle de la France supporterait la vitrification totale d'un pays, la destruction exhaustive d'une population civile ? À l'évidence, personne. Enfin, le principe même de la dissuasion consiste à disposer d'un arsenal suffisant pour faire comprendre à son ennemi que l'on est en capacité de nuire à ses intérêts vitaux. Or quand on sait que les missiles *M-51* transportent aujourd'hui des charges nucléaires équivalentes à 35 fois Hiroshima et pourront, à termes, transporter des charges équivalentes à 60 fois Hiroshima, on peut légitimement penser qu'avec seize missiles *M-51* nous sommes en capacité de maintenir une dissuasion crédible sans avoir à accroître indéfiniment notre arsenal.

Sur le plan budgétaire, nous avons le devoir de dire combien coûte la dissuasion nucléaire et comment elle pèse sur nos investissements. Chaque année, nous affectons entre 10 et 20 % de notre budget militaire et jusqu'à un tiers de nos crédits d'équipement à la dissuasion nucléaire (ces estimations ne prennent pas en compte la dérive générale des coûts constatée dans ce secteur par la Cour des comptes). En parallèle, nos armées interviennent au Sahel avec des véhicules blindés vieux de quarante ans et les soldats de l'opération *Sentinelle* sont logés dans des conditions indignes. Comme beaucoup d'experts militaires, je crois que la part croissante de la dissuasion nucléaire dans nos dépenses s'opère clairement au détriment de nos forces conventionnelles qui subissent un « effet d'éviction ».

Enfin sur le plan diplomatique, il convient de rappeler que la France est signataire depuis 1992 du Traité de non-prolifération (TNP) et que celui-ci

l'engage à « poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire » ce qui paraît incompatible avec le maintien et le développement d'un puissant arsenal de dissuasion nucléaire.

Pour toutes ces raisons, je suis favorable à un redimensionnement de notre dissuasion nucléaire que j'ai précisément détaillé dans un texte publié en 2014. Je propose notamment de ne pas remplacer un des quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), de supprimer les deux escadrons de la composante aérienne ainsi que la force aéronavale du porte-avions *Charles-de-Gaulle* afin de réaffecter nos *Rafale* à des unités conventionnelles, de réduire notre programme de simulation nucléaire dont le coût a triplé en dix ans, et d'abaisser le stock minimal de nos têtes nucléaires. L'ensemble de ces mesures permettrait de générer des économies exponentielles qui seraient exclusivement réaffectées aux équipements et aux moyens des forces conventionnelles.

Les dernières années ont montré que l'effort de défense était insuffisant pour faire face aux défis actuels et qu'il était urgent de remonter le budget de la défense pour atteindre le seuil minimum de 2 % du PIB. Quelles seraient alors les priorités en termes d'équipements, d'effectifs et selon quel calendrier pour que nos armées puissent répondre aux contrats opérationnels fixés par le politique, sachant que ces contrats ont été revus sans cesse à la baisse, contrairement aux analyses de la menace qui avaient été proposées dans les deux derniers Livres blancs ?

Compte tenu du niveau de menace qui plane sur notre pays, je suis favorable à maintenir l'objectif d'un budget de la défense représentant 2 % du PIB. Cette trajectoire devra évidemment s'articuler autour d'une nouvelle stratégie de défense et se traduire par des choix clairs destinés à mettre nos actions militaires en cohérence avec nos objectifs diplomatiques.

Concernant nos priorités stratégiques, je considère que la France a davantage vocation à protéger son territoire et à intervenir sur des théâtres d'opérations extérieures qu'à dissuader. Cette hiérarchisation appelle des mesures tangibles : augmenter les contingents affectés à la mission *Sentinelle* et aux opérations extérieures, consolider la dotation Opex, renforcer les moyens du renseignement militaire, renouveler les équipements de nos forces d'intervention en matière de véhicules blindés, de transport et d'approvisionnement, et garantir un haut niveau d'entraînement à l'ensemble de nos forces.

Dans la droite ligne de ces décisions, une attention particulière devra être portée aux conditions de vie et au moral des militaires : le scandale *Louvois* a laissé des traces et les conditions dans lesquelles sont logés les soldats de *Sentinelle* ne sont pas acceptables. Tout devra être fait pour que ceux qui assurent notre sécurité puissent bénéficier d'un traitement digne.

Je souhaite également que soit posée la question du format de nos armées. La Cour des comptes a alerté sur un taux d'encadrement particulièrement élevé dans les armées françaises et sur une dérive de leur masse salariale, malgré des réductions d'effectifs drastiques. Je suis donc favorable à un reformatage de nos forces, basé sur une multiplication des dispositifs d'incitation au départ à la retraite, afin de réduire le nombre d'officiers supérieurs et, en contrepartie, d'améliorer les conditions de traitement des militaires du rang.

Concernant nos partenariats stratégiques, je crois que la France doit se montrer beaucoup plus volontariste au sujet de l'Europe de la défense. Alors que l'expansionnisme agressif de la Russie de Vladimir Poutine est de plus en plus palpable et que l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis laisse entrevoir une nouvelle alliance avec la Russie, l'Europe gagnerait à se doter d'une force mutualisée afin de garantir sa sécurité. Cette Europe de la Défense pourrait notamment s'appuyer sur nos partenaires allemands et polonais. Elle aurait vocation, une fois constituée, à se substituer progressivement à l'Otan qui pâtit du retrait américain.

Enfin, je souhaite que notre stratégie de défense prenne davantage en compte les enjeux écologiques, énergétiques et climatiques qui bouleverseront en profondeur la donne géostratégique dans les années à venir.

Quelle place pour les armées au sein de la Nation alors que la question sur l'identité nationale et les valeurs anime le débat politique et intellectuel ? Quelle place pour les armées au sein de nos institutions, notamment avec l'engagement de forces sur le territoire national ? Quelle reconnaissance envers les personnels qui ont subi l'essentiel des déflations de la fonction publique depuis une quinzaine d'années et vis-à-vis d'un ministère qui a su se réformer en profondeur tout en assurant la mission ?

Il convient d'abord de rappeler que les armées françaises ont contribué – plus qu'aucune autre administration – à l'effort de réduction du déficit public. C'est l'honneur de la France que d'avoir pu s'appuyer sur une armée responsable et c'est l'honneur de nos armées que d'avoir su maintenir un tel niveau d'exigence et de professionnalisme dans ce contexte. Les mesures que j'ai détaillées précédemment – sanctuarisation du budget puis augmentation pour tendre vers 2 % du PIB, amélioration des conditions de vie des soldats en opérations, revalorisation du traitement des militaires du rang – doivent traduire notre reconnaissance envers nos forces. Par ailleurs, il est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la vie publique de ne jamais oublier la nature de l'engagement militaire et de s'astreindre à une parole libre mais toujours respectueuse lorsqu'il s'agit d'évoquer l'action de nos soldats. C'est la conduite que j'ai toujours cherché à avoir en tant que député, notamment depuis que je suis membre de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale.

L'armée a une place centrale dans nos institutions. Elle est un maillon essentiel dans la défense de nos valeurs et de nos populations à travers le monde. Elle a un rôle déterminant dans l'image de notre pays à l'international. Souvenons-nous des scènes de liesse observées au Mali après la libération des villes de Gao et Tombouctou. La France peut d'ailleurs se targuer d'avoir une armée exemplaire, qui met son professionnalisme au service du politique et qui ne cherche jamais à se substituer à lui.

S'agissant du débat qui anime notre société sur « l'identité nationale », terme dont je ne suis pas un adorateur, je ne crois pas qu'il revienne à l'armée de définir ce que signifie être Français. Cette mission est d'abord celle de l'école et doit le rester. En revanche, dans la période actuelle, où la question de la participation de chacun au vivre-ensemble se pose avec une acuité particulière, je considère que toutes les volontés, que toutes les formes d'engagement, sont bonnes à prendre. La recrudescence des candidatures pour intégrer les forces de défense et de sécurité depuis les attentats de janvier 2015 en est une expression. Je pense également qu'il est souhaitable de généraliser le service civique sur une période courte – trois mois – mais obligatoire, afin que chaque citoyen apprenne à donner un peu de son temps pour son pays. Cet engagement pourrait notamment être effectué au sein d'associations, d'organismes environnementaux, d'opérateurs de l'État ou de collectivités locales. À l'inverse, je ne suis pas favorable au retour de la conscription compte tenu du chemin parcouru depuis la professionnalisation.

Enfin, nous devons poursuivre nos efforts dans la consolidation du lien qui unit notre Nation à notre armée. Cela passe évidemment par des hommages appuyés aux soldats qui payent leur engagement de leur vie. Cela passe aussi par des initiatives pédagogiques à destination de nos jeunes, au-delà du cadre strict de la « Journée défense et citoyenneté » (JDC). Dans l'épreuve qu'elle traverse, la France doit faire corps, et c'est le rôle des responsables politiques que de veiller au rapprochement de toutes les forces qui la composent. J'ai pleinement conscience que ce point de vue peut paraître iconoclaste sous la plume d'un écologiste : je tire ces convictions et cette analyse de mon expérience à la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, comme de la mémoire d'Aristide Briand, Nantais illustre né dans ma circonscription, qui sut démontrer que l'attachement viscéral à la Paix n'est pas synonyme d'antimilitarisme.

Pour une défense forte

Manuel Valls

Ancien Premier ministre. Candidat à la primaire de la Belle Alliance Populaire.

Nous vivons un tournant dans la sécurité internationale qui sera au cœur de la tâche du prochain président de la République. Les principaux changements sont connus.

La construction européenne, dont la légitimité n'est plus évidente aux yeux des peuples, est ébranlée dans ses fondements par une crise de confiance accentuée par la défection britannique – le *Brexit* ayant de surcroît pour conséquence le retrait de l'Union européenne de la deuxième principale puissance militaire.

La résurgence de la puissance militaire russe s'accompagne de postures agressives aux frontières de l'UE et de l'Otan, d'une atteinte grave aux principes de la sécurité européenne avec l'annexion de la Crimée et d'une guerre de l'information, sans parler des soupçons d'actions cybernétiques qui ont pour effet d'ériger de nouvelles séparations au cœur d'un continent que l'on avait pu croire réunifié.

La guerre conduite en Syrie et en Irak contre une organisation terroriste parée d'attributs étatiques et « administrant » de vastes territoires a engagé nos Armées plus profondément encore dans des opérations de contre-terrorisme. Dans le même temps, la menace de *Daech* et d'*Al-Qaïda* vise directement notre sol et nous oblige à des opérations et déploiements militaires importants sur le territoire national.

La montée en puissance de l'armement nucléaire et balistique de la Corée du Nord menace les équilibres en Asie et atteste des dangers de la prolifération des armes de destruction massive.

Enfin, l'arrivée d'une nouvelle administration américaine à la diplomatie encore imprévisible, accompagnée de déclarations mettant en cause certains des principes fondamentaux de la politique étrangère de la principale puissance militaire dans le monde, suscite déjà une forte inquiétude en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. L'avenir de l'Alliance atlantique est remis en question et oblige à une réponse forte de l'Europe. Sa protection, sa souveraineté sont en cause. Elle doit réagir. La France et l'Allemagne doivent être au cœur de cette réponse.

Dans ce contexte en plein bouleversement et terriblement incertain, je suis convaincu qu'un accroissement de l'effort de défense de notre pays est indispensable. Il s'effectuera parallèlement à un mouvement semblable amorcé dans la plupart des grandes démocraties européennes, de l'Allemagne à la Grande-Bretagne, de la Suède à la Pologne, de la Norvège à l'Espagne.

Les Français peuvent se féliciter à cet égard de l'action menée durant ce quinquennat. La situation que nous avons trouvée en 2012 était en effet très délicate. Une part importante des ressources consacrées à l'équipement reposait sur le pari de financements extrabudgétaires, option qui fût d'abord prolongée par le président Hollande, puis abandonnée car elle menait à une impasse. Le système de paiement de la solde de nos soldats était en faillite. La masse salariale du ministère de la Défense dérivait à la hausse malgré un plan de suppression de 54 000 postes déjà engagé aux deux tiers. La programmation militaire reposait aussi sur des paris à l'exportation de nos équipements, tous perdus ou mal engagés. La modernisation de notre renseignement militaire, l'acquisition tant attendue de moyens majeurs tels que les drones ou les ravitailleurs en vol était sans cesse repoussée ou enlisée.

C'est une tout autre situation dont héritera le prochain président de la République.

La Loi de programmation militaire 2014-2019, fait exceptionnel, non seulement a été respectée à la lettre, mais a été actualisée à la hausse en juillet 2015. Cette progression a été encore accentuée par les décisions prises au printemps 2016 et déjà traduites dans la loi de finances pour 2017.

François Hollande a, de même, mis un terme à la déflation de nos effectifs militaires et décidé d'accroître de 11 000 hommes la force opérationnelle terrestre. Les moyens humains de nos services de renseignement sont également à la hausse, ainsi que ceux de la cyberdéfense, l'ensemble représentant plusieurs milliers de postes.

Chacun sait par ailleurs les succès remportés à l'exportation de nos matériels militaires grâce à l'action continue de Jean-Yves Le Drian et de « l'équipe France » pour les avions *Rafale* mais aussi les bâtiments de surface et sous-marins, les satellites ou les hélicoptères.

Ce rétablissement ne doit pas pour autant masquer les problèmes ou défis qui sont devant nous et auxquels il faudra s'atteler dès le printemps.

Mon ambition comme chef de l'État sera de développer la capacité de nos Armées à assumer les trois grandes missions stratégiques : dissuasion, intervention extérieure, protection.

Seul un petit nombre de pays dans le monde est en mesure de soutenir une telle stratégie et d'asseoir ainsi une autonomie stratégique. En France, elle recueille

l'assentiment d'une majorité de nos concitoyens et des responsables politiques. Elle est la clé de notre indépendance et de notre souveraineté.

S'agissant de la dissuasion, j'entends maintenir nos forces nucléaires au niveau de suffisance défini et programmé par l'actuel chef de l'État, avec deux composantes distinctes, l'une océanique, l'autre aéroportée. Il est essentiel à mes yeux de conserver les deux capacités qui garantissent la crédibilité et l'efficacité de notre dissuasion, son adaptabilité aux évolutions stratégiques et sa pérennité face au développement des systèmes défensifs dans le monde. La préparation du renouvellement de nos composantes à l'horizon 2030 impose un effort à la fois financier, scientifique et industriel : j'ai toute confiance dans nos laboratoires, nos ingénieurs et techniciens, et nos armées pour le relever.

Nos moyens d'intervention extérieure, très sollicités ces dernières années, doivent poursuivre leur modernisation. Plusieurs systèmes d'arme subissent un vieillissement qui impose le passage aussi rapide que possible à une nouvelle génération. C'est vrai en matière d'avions de transport, d'avions ravitailleurs, de matériels blindés de l'Armée de terre, tout comme pour les bâtiments de surface (dont les frégates) ou les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA). Dans plusieurs de ces secteurs, nous devons éviter des chutes de capacité compte tenu des sollicitations prévisibles de nos forces armées. Dans le même temps, les secteurs de pointe comme la cyberdéfense, les forces spéciales ou le renseignement technique doivent impérativement être privilégiés.

Ces orientations justifient amplement l'objectif de progression de notre effort de défense à hauteur de 2 % du PIB.

S'agissant de la protection du territoire, trois orientations me paraissent s'imposer.

Les risques qui pèsent sur nos infrastructures les plus critiques, de transport, d'énergie, d'eau potable, sur le fonctionnement de nos systèmes économiques et financiers, ou encore sur nos moyens de défense eux-mêmes, justifient une mobilisation de grande ampleur de moyens humains, technologiques et budgétaires. Nous n'en sommes qu'au début de l'ère cyber et je mettrai en œuvre le projet d'un commandement cyber de plein exercice au ministère de la Défense.

La lutte contre l'hyper-terrorisme frappant sur notre sol, tel qu'il s'est développé ces dernières années, nous impose de conserver un haut degré de mobilisation des forces de sécurité, des Armées, sur le territoire national. C'est la raison pour laquelle le contrat de protection, approuvé dans la LPM actualisée de juillet 2015, restera valide dans les années qui viennent. Il prévoit une capacité de déploiement permanent de 7 000 hommes pouvant s'élever jusqu'à 10 000 si nécessaire. Il convient de poursuivre la systématisation des modes d'action mobiles et dynamiques de nos unités militaires. Il faut aussi garantir leur interopérabilité et leur capacité de communication instantanée avec les forces de sécurité intérieure.

Leur volume et leurs modes d'action devront être en permanence adaptés à l'analyse des menaces. L'effort ainsi consenti pourra être assumé également par la Garde nationale, dont le Gouvernement a lancé la création le 12 octobre 2016. Forte d'un réservoir de 85 000 hommes, réservistes opérationnels portant les armes, appartenant à la Gendarmerie nationale, aux Armées et à la Police nationale, elle pourra déployer plusieurs milliers d'hommes en cas de besoin.

Compte tenu de l'élévation durable du risque terroriste, j'entends aller plus loin encore dans l'organisation de notre réponse au risque terroriste sur le territoire : afin de mieux préparer, entraîner et planifier l'action de nos forces en cas d'agression, il faut créer un État-major de planification des opérations intérieures, associant toutes les composantes des forces de sécurité intérieure, des armées et de la sécurité civile, sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur.

Enfin, nous devons veiller à ce que la protection de nos approches aériennes et maritimes, la défense de l'espace aérien et celle des ports reçoive des moyens suffisants et modernisés, face à la diversité des risques : groupes terroristes, démonstrations de force de puissances militaires mal intentionnées.

Une des caractéristiques majeures de notre politique de défense est de conjuguer la mise en œuvre des trois grandes fonctions stratégiques que je viens d'évoquer avec une politique industrielle qui constitue une garantie importante de notre autonomie stratégique.

À cet égard, la France peut être fière de disposer de l'une des premières industries dans le monde, grâce en particulier aux investissements consentis depuis plusieurs décennies. Il est impératif de maintenir ce cap. Nos entreprises garantissent l'indépendance de nos choix en matière d'équipement de nos Armées. Elles représentent un volume d'emploi très significatif sur le territoire national, avec environ 170 000 personnes. Ces emplois sont souvent hautement qualifiés.

Le secteur de l'armement est fortement ouvert à la compétition internationale, ce qui nous impose un haut niveau technologique et une compétitivité permettant de remporter les marchés à l'exportation. Pour toutes ces raisons, il importera de maintenir un volume d'investissement important dans les années à venir et de soutenir la dynamique à l'exportation impulsée depuis bientôt cinq ans qui nous place désormais dans le trio de tête des grands pays exportateurs.

Afin de maintenir ce niveau d'excellence, il conviendra de poursuivre le soutien à la préparation de l'avenir, c'est-à-dire à la recherche et aux études, dans le prolongement de la LPM actuelle.

L'objectif d'un financement de la recherche de l'ordre de 800 millions d'euros par an doit être préservé tout au long des prochaines LPM, de même que le niveau d'investissement dans la recherche et le développement, de l'ordre de 4 milliards par an. Cette capacité est unique au sein de l'État, particulièrement rare

en Europe, *a fortiori* après le *Brexit*. Elle est indispensable sur le long terme pour le maintien du niveau technologique de notre pays.

La politique industrielle que je conduirai encouragera en outre les mouvements de consolidation de nos entreprises, au niveau national comme européen, tout en faisant évoluer, autant que nécessaire, le rôle de l'État actionnaire.

Notre défense ne peut enfin être assurée que si nos Armées et nos services de renseignement recrutent, forment et accompagnent des hommes et des femmes de qualité, prêts à se consacrer à cette mission exigeante et si particulière.

La première urgence sera d'assurer le succès du remplacement du logiciel *Louvois* pour le paiement des soldes. Cette opération, traitée comme un véritable programme d'armement, prendra plusieurs années. C'est un devoir élémentaire, pour le ministère de la Défense, de le mener à bien et toutes les ressources nécessaires, humaines et financières devront y être consacrées. Je souhaite aussi que soit engagée une refonte du système de rémunération des militaires aujourd'hui excessivement complexe et peu lisible en raison de l'accumulation des textes et des modalités d'indemnisation. Il s'agira de définir un système nettement simplifié, permettant d'attirer et fidéliser les compétences dont nos forces ont besoin. Un système qui garantisse aussi l'équité avec l'ensemble des agents publics.

La deuxième urgence sera de mettre en œuvre un plan d'amélioration de la condition militaire. Celle-ci recouvre les garanties et compensations que la Nation apporte aux militaires et à leurs familles compte tenu des obligations propres à l'exercice de ce métier. Elle contribue de manière déterminante au moral et par conséquent à l'efficacité opérationnelle des Armées. Il m'apparaît essentiel de tirer toutes les conséquences de tensions résultant pour nos soldats et leurs familles du niveau d'engagement très élevé des forces. Il est la conséquence de la conjugaison des opérations extérieures et des déploiements sur le territoire national dans le cadre de ce qui est aujourd'hui l'opération *Sentinelle*, ou dans toute autre opération destinée à garantir la protection rapprochée de nos concitoyens. Une série de mesures a été arrêtée par le Gouvernement à la fin de l'année 2016. Encore faut-il garantir son financement et vérifier son efficacité. Une attention particulière devra être portée à l'environnement de la vie quotidienne et familiale de tous les personnels qui s'engagent ainsi au service du pays. Un plan pluriannuel de rénovation des infrastructures d'hébergement et de vie ainsi que, plus largement, de l'offre en matière de restauration, d'hébergement et de loisirs est indispensable.

Une grande attention doit également être portée aux personnels civils de la Défense. Eux aussi sont mobilisés, avec un engagement exceptionnel, en soutien de nos armées. Il nous faudra garantir la pérennité de leurs compétences, avec des recrutements nécessaires ainsi que des dispositifs pour attirer et conserver les talents. Il nous faudra aussi valoriser leur rôle indispensable et complémentaire

de celui des militaires. Le processus de rééquilibrage entre personnels civils et militaires devra donc s'intensifier.

En outre, dès lors que la montée en puissance des recrutements pour notre Défense concerne souvent des métiers très spécialisés ou qui font l'objet d'une forte demande sur le marché de l'emploi, en particulier dans les domaines numériques et cyber, il sera nécessaire de définir une politique salariale et indemnitaire adaptée, afin de rendre compétitives les conditions de recrutement, d'emploi et de carrière offertes aux personnels dans ces spécialités.

L'attention portée à la condition militaire et à celle du personnel en général doit aussi se traduire dans la modernisation de la concertation et du dialogue social. À cet égard, je suis favorable à une action résolue en faveur du développement des Associations professionnelles nationales de militaires (APNM). Plusieurs d'entre elles ont été créées en application de la Loi de programmation militaire du 28 juillet 2015. Il importe de leur donner les moyens de fonctionner et de favoriser leur environnement afin qu'elles s'inscrivent durablement dans la bonne marche du ministère et puissent accéder à la représentation au Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM).

Le mouvement de modernisation ainsi engagé doit enfin trouver une expression dans l'application de la décision du Conseil constitutionnel, en date du 28 novembre 2014, qui établit l'éligibilité des militaires aux conseils municipaux. J'entends préparer une loi, respectueuse des principes fondamentaux de neutralité et de disponibilité inhérents au statut des militaires, pour mettre en œuvre cette décision avant le 1^{er} janvier 2020.

En tant que chef des Armées, le président de la République exerce des responsabilités prééminentes. J'ai toute confiance dans les Armées, dans les personnels de la Défense et dans nos entreprises. Je sais qu'ils sauront relever les défis qui sont devant nous, qu'ils sauront protéger les Français(es) et porter haut les couleurs de la France.